

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Duration (e.g., Un an, Six mois) and Price (\$3.00, \$1.50, etc.).

L'ÉLECTEUR

JOURNAL QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE

J. FLAMONDON & Cie, Editeurs-Propriétaires.

ERNEST PACAUD, Rédacteur-en-Chef.

TARIF DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of advertisement (e.g., Première insertion, Autres insertions) and Rate (e.g., \$0.10, \$0.05).

ANNONCES NOUVELLES.

Avis.—J. B. Martin. A louer.—J. B. Talbot. Carnaval de Québec.—R. Campbell et Ernest Pacaud, recréés.

QUEBEC, 26 JANVIER 1883

La députation libérale a été péniblement impressionnée de l'attitude prise par la Patrie, dans son numéro d'hier, contre l'hon. M. Mercier.

Elle l'hon. M. Mercier a déclaré de guerre contre son nouveau chef comme lui étant adressée à elle-même et la repousse avec indignation.

Dans une réunion de l'opposition, M. Mercier a donné à ses amis sur les prétendues révélations contenues dans l'article en question et la lettre qu'il commente de l'hon. M. Thibaudau, des explications complètes, dont ses amis se sont déclarés unanimement satisfaits.

L'hon. M. Langelier

Bien que Son Honneur le Maire de Québec soit un des chefs les plus accrédités du parti libéral dans cette Province, quelques-uns de nos confrères de la presse conservatrice ont cependant assez de largeur de vue et d'indépendance pour rendre hommage aux hautes qualités qui distinguent notre premier magistrat.

Cette conduite de nos adversaires mérite des éloges et pour notre part nous les en remercions cordialement.

Nous publions aujourd'hui un article de l'Événement et un article du Canadien sur l'hon. M. Langelier.

Le Maire.

(De l'Événement d'hier.)

On ne dira toujours pas que le maire actuel met en banque les émoluments de sa charge. Dîners, réceptions, large hospitalité aux étrangers qui visitent Québec, tout cela se succède d'une manière charmante dans les salons de M. Langelier.

Et le bal d'hier soir, quel succès! Quelle belle société, quel entrain, quelle corbeille de jolies femmes et de gracieuses toilettes!

Pas de danses vives, de ce dans les costumes; voilà ce que tout le monde a remarqué et admiré. En excluant du programme les danses vives, M. Langelier a fait preuve de bon goût dans le vrai sens du mot, en même temps qu'il a agi comme un chrétien.

M. Langelier est connu des lecteurs de l'Événement, auquel il a collaboré longtemps. C'est un rude travailleur et un honnête homme. Dans tout ce qu'il fait, il a la régularité d'une horloge.

Sa journée est subdivisée avec une méthode telle qu'il trouve moyen de faire face à des travaux qui prendraient le temps de trois hommes ordinaires.

Cours à l'Université, clientèle d'avocat, journalisme, administration des affaires de la ville, etc., sont les occupations quotidiennes de M. Langelier.

Depuis qu'il est notre premier magistrat, nos affaires civiles ont changé de face.

Le règlement du mill on effectué à l'avantage des chémons.

La question du mill on effectuée à l'avantage des chémons.

Les travaux d'un grand hôtel sur le point de commencer.

Nos rues transformées, nos trottoirs refaits, nos places publiques améliorées.

L'ordre rétabli dans la comptabilité et les finances du Conseil-de-Ville.

Tel est le bilan de ce que le maire a fait.

M. Langelier s'occupe peu du point de politique depuis qu'il n'est plus député.

L'hon. F. Langelier

M. Tarte publiait dans le Canadien du 27 mai dernier l'article que voici :

M. Langelier n'est véritablement entré en fonctions comme maire de notre excellente cité que depuis mardi, le 16 du courant, jour au soir duquel il a validé son élection, en conviant à de premières agapes ses collègues de corps municipal, et quatre ou cinq de nous autres journalistes.

Le temps est donc bien venu de crayonner son portrait.

M. Langelier n'est pas un inconnu des lecteurs du Canadien. J'ai fait contre lui des luttes animées, qu'en pareille circonstance je ferais encore, car j'étais mu par la force d'opinions dans lesquelles j'ai foi et qui, je le crois plus que jamais, sont l'espoir et le salut de notre race.

Polémiste aguerri et alerte, avocat instruit, professeur depuis bientôt quinze ans, M. Langelier a parcouru une carrière politique entremêlée de succès et de revers éclatants.

En 1875, M. Landry le bat à Montmagny.

Le coup-d'état le porte au ministère des terres de la couronne, en 1878.

Il triomphe à Portneuf de l'un des hommes les plus éloquentes du parti conservateur, M. Isidore Belleau.

M. Brousseau lui enlève son mandat le 2 décembre 1882.

Six mois s'écoulent: il est acclamé comme premier magistrat de la capitale de la province de Québec.

M. Langelier est un travailleur infatigable, un homme de livres, une véritable encyclopédie. Il sait de sa vie—au-dessus du reproche—est divisée comme les heures d'un cadran. Pas un instant du perdu.

Il passe d'un travail à un autre sans effort. En sortant de son cours à l'Université, il s'en va interroger des témoins. Entre deux dépositions, il rédige un article pour l'Électeur—autrefois c'était pour l'Électeur—dans lequel il a beaucoup écrit.

M. Langelier jouit d'une grande considération parmi ses amis politiques.

Lors des tentatives de coalition faites par M. Chénier, l'an dernier, M. Langelier eût pu entrer dans le cabinet avec M. Mercier et un autre libéral.

Je sais que la proposition a été faite de la manière la plus formelle possible. En ce temps-là, le premier ministre voulait se débarrasser de messieurs Robertson, Lorrain et Ross, parce qu'ils ne voulaient pas vendre le chemin provincial à M. Sénécal.

M. Langelier a un peu plus de la quarantaine: il est dans la pleine maturité de son talent. Je ne crois pas qu'il ait la passion politique: ses goûts le portent plutôt vers l'étude, dans laquelle un esprit rangé trouve des satisfactions autrement sérieuses.

Brun de figure, les yeux très noirs, M. Langelier est de taille moyenne, solidement charpenté. Sa démarche vive dénote un tempérament nerveux, impressionnable, énergique.

Impresionnable, énergique. Impresionnable, énergique.

Il occupe au barreau une place marquante.

C'est dommage qu'il ne soit pas conservateur—dommage pour lui, et dommage aussi pour le pays.

J. ISRAËL TARTE.

ACTUALITES

Les contestations d'élections de MM. De St Georges, Portneuf, et Dr Rinfret, député de Québec Centre à la Chambre locale, ont été renvoyées.

On dit que c'est Lord Wolseley qui remplacera le Marquis de Lorne comme gouverneur-général du Canada.



Lord Grenville est mort à l'âge de 62 ans. C'était un des membres du parti libéral anglais.

On annonce aussi la mort de Flotow, l'éminent compositeur.

On rapporte que M. Grévy a refusé de signer le décret d'expulsion lancé contre le Prince Jérôme.

Il prétend qu'il ne peut rien faire à ce sujet là, tant que l'on n'aura pas adopté une loi spéciale.

Le Prince Jérôme souffre d'une maladie de cœur.

Echos de la Chambre

Le conseil législatif ne se réunira de nouveau que mercredi prochain.

Dans son désir de se mettre au fait des règles parlementaires, le nouveau député de Vaudeuil s'expose très souvent à la rigueur de ces mêmes règles, et des galeries. Etant avocat—et bon avocat aussi—on conçoit que M. F. X. Archambault parle plus souvent qu'à son tour. Hier, l'hon. M. Irvine l'ayant fait rappeler à l'ordre comme il entamait un deuxième discours sur la même question, il saisit la première occasion pour user de représailles.

M. Irvine parlait pour la seconde fois sur la même motion; M. Archambault souleva le point d'ordre. Malheureusement en règle: c'était sur sa propre motion qu'il parlait!

Ce petit incident a fortement égayé la Chambre.

Notre ami M. A. E. Poirier était à Québec, hier.

M. Bernatchez, député de Montmagny, a prononcé un excellent discours à la séance d'hier après-midi pour se plaindre de la façon dont son comté avait été traité dans la nomination des juges de Paix.

L'hon. M. Taillon, président de la Chambre, a choisi un magnifique piano McCammon pour son appartement au Parlement.

Disait hier soir, un député conservateur: Plusieurs députés vont être bien déçus, s'ils s'attendent à toucher \$800 au lieu de \$600 à titre d'indemnité pour cette session.

L'augmentation de traitement votée l'an dernier n'a pas été, paraît-il, insérée dans les statuts, de sorte qu'il va falloir la révoquer pour qu'elle ait effet sur la présente session.

C'est aujourd'hui que l'hon. M. Mousseau doit présenter le projet de loi ministériel sur la Petition de droit.

L'hon. M. Gérin a présenté hier au Conseil législatif un projet de loi pour favoriser la formation d'associations ouvrières pour le bénéfice respectif des travailleurs et des patrons.

M. Stephens a donné avis qu'il demanderait tous les détails, listes de soumissionnaires, annonces de journaux, se rattacher à l'entreprise des bâtiments du Parlement.

L'hon. M. Rémillard a donné avis qu'il demanderait copie des rapports hebdomadaires que doivent faire les compagnies qui ont acheté le chemin de fer du gouvernement, depuis la date de telle acquisition.

Le projet de loi de l'hon. M. Mercier, sur l'établissement de bibliothèques

publiques et gratuites, est modelé sur le statut d'Ontario. Il a pour effet d'autoriser les corps municipaux à faire des règlements, ratifiables par les contribuables, pour l'établissement et le maintien des bibliothèques.

LE CARNAVAL A MONTREAL.

Le temps s'est encore bien comporté hier pour le sport en plein air, inscrits au programme des fêtes du carnaval.

On avait annoncé des fêtes. La partie de galets, Curling house-piel, s'est continuée vigoureusement hier matin.

Dans l'après-midi, courses au patin, courses de chevaux trotteurs et autres sports sur le St-Laurent. Les trains étaient encombrés de touristes.

Le banquet offert par la ville aux maires et aux étrangers de distinction qui se trouvent en ville, a eu lieu à onze heures hier matin, au Windsor. Le maire présidait, et tous les membres du conseil municipal, ainsi que les principaux officiers de la corporation, y assistaient. Le comité des citoyens y a aussi pris part. On s'est fort amusé et nombre de discours ont été prononcés. Deux des discours étrangers qui ont porté la parole, n'ont pas tardé d'éloges sur le succès du carnaval.

Le principal centre d'attraction dans l'après-midi a été sur la glace, en face de la ville, où il y a eu des courses au trot et des courses au patin. L'affluence était considérable.

Quoi qu'il ait gelé fort la nuit précédente, la température était délicate et les trains d'excursion ont amené hier matin des centaines de nouveaux visiteurs.

La journée a été des plus intéressantes et la fête plus brillante que la veille. Le banquet de nuit par le conseil de ville à tous les personnages officiels qui sont venus des Etats-Unis pour assister aux fêtes du carnaval a été un succès. C'est M. Erastus Wiman qui a répondu à la santé portée aux hôtes.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

(Séance d'hier après-midi.)

M. Picard dépose un projet de loi pour modifier la loi concernant l'instruction publique.

L'hon. M. Mousseau demande que ce projet de loi soit remis à plus tard, vu que le conseil de l'instruction publique n'a pas pris connaissance de ce projet.

M. Paquet désirerait savoir quels arrangements le premier ministre a pris avec le conseil de l'instruction publique.

L'hon. M. Mousseau dit que le conseil de l'instruction publique a demandé que le parlement ne fasse aucune loi concernant l'éducation sans qu'elle soit soumise au conseil, et voilà tout.

Première lecture d'un projet de loi présenté par l'hon. M. Wartele ayant pour objet de remplacer la contribution de 25 cents par jour pour les détenus des prisons communes, que la partie plaignante est souvent obligée de payer, par la simple obligation de pourvoir à l'entretien des détenus.

Interpellations.—M. Demers.—Le gouvernement est-il occupé, depuis la dernière session de réformer la rédaction du tarif des régulateurs, de façon à en réduire les abus, et se propose-t-il de présenter un projet de loi à ce sujet durant la présente session?

L'hon. M. Mousseau.—Il n'est pas besoin de législation nouvelle. Le lieutenant-gouverneur a déjà à présent le pouvoir de faire, refaire, changer tel tarif.

M. Picard.—Est-il à la connaissance du gouvernement que la compagnie de colonisation et des terres de la Paissance ait poursuivi en déguerpissement, les mois d'août dernier, quatorze colons qui sont établis de bonne foi, depuis plusieurs années, sur des terres de la colonie dans le canton de Whitton?

Et le gouvernement est-il intervenu pour aider à régler ces poursuites? Si oui, de quelle manière et à quelles conditions l'a-t-il fait?

L'hon. M. Lynch.—Le gouvernement a eu connaissance que des poursuites ont été intentées par la compagnie. Le gouvernement n'est pas intervenu dans ces poursuites.

**Motions**—L'honorable M. Irvine demande un rapport indiquant le montant perçu en vertu de la loi imposant une taxe sur les compagnies incorporées.

Le proposant raconte dans quelles circonstances cette taxe a été imposée. Il n'hésite pas à déclarer que le prélèvement de cet impôt présentera des difficultés peut-être insurmontables par suite des contestations de la part des sociétés poursuivies; les frais encourus jusqu'ici s'élèvent déjà à plus de \$45,000. Le gouvernement a agi avec une précipitation extraordinaire, en poursuivant à l'aveugle et systématiquement toutes sociétés apparaissant comme incorporées d'après le premier "directory" venu. De fait une quantité de sociétés ont été poursuivies ainsi, sans être réellement incorporées, par suite de la négligence et de la déplorable incurie du gouvernement. Est-ce que les deniers publics doivent être gaspillés de cette manière?

L'hon. M. Wurtel prétend avoir été provoqué par une conspiration formée par les corporations affectées par la loi passée à la dernière session, avec l'intention d'entraver le libre cours de cette loi. La taxe en question, dit-il, a été imposée pour rétablir l'équilibre dans nos finances. Les corporations qu'elle affectait sont celles qui retirent le plus d'avantages de notre état de société et qui sont le moins obérées. La raison pour laquelle il n'a pas accepté l'offre de ne faire qu'une seule poursuite à titre d'essai, c'est qu'en sa qualité d'exécuteur de la volonté du Parlement, il ne s'est pas cru le pouvoir d'altérer les ordres qu'il avait à suivre, qui étaient de prélever la taxe de toutes les sociétés incorporées. Au lieu de cela, il fit à ces dernières l'offre de déposer le montant de la taxe entre les mains du gouvernement jusqu'à ce que la question fût décidée par les tribunaux. Cette offre fut rejetée par les sociétés, sous prétexte qu'elles manquaient de confiance dans la solvabilité de la Province: motif qu'il considère comme une insulte. Il réfère aussi à la complexité de la question dans le cas de sociétés de banque et autres d'Ontario ayant leur siège dans cette province et vice versa.

Dans ces différents cas, il a cru plus sage de poursuivre toutes les sociétés à la fois, avec liberté d'unir les dossiers en un seul quand les défendeurs y consentiront. Quant à l'injonction émise contre le gouvernement dans le cas des compagnies d'assurance, le gouvernement est décidé à la contester jusqu'au bout.

La motion de M. Irvine est adoptée. L'honorable M. Mercier demande la correspondance, etc., au sujet des lois sur l'instruction publique.

Motion adoptée sans discussion. L'honorable M. Mercier demande un état des sommes payées au gouvernement sur le fonds d'emprunt municipal depuis le 1er juillet 1880.

Le proposant cite le cas de Montréal, qui, d'après les contrats, a eu quittance de sa dette au fonds d'emprunt municipal, formant une somme de \$615,000, en payant seulement la somme de \$554,000 d'après les comptes publics. Il y a eu des remises de faites à la cité de Montréal; mais même ces remises, telles qu'elles paraissent aux comptes publics, sont encore insuffisantes à combler la différence: déduits du montant total de \$615,000, elles laissent en effet une balance de \$675,000; et cependant, la cité de Montréal a obtenu quittance en payant seulement \$554,000. L'orateur ne s'explique pas non plus l'une des réductions accordées — \$10,000 — par le montant dû par la ville pour l'entretien des détenus des prisons communes de Montréal. Il y a cependant une loi qui oblige les municipalités à payer 25 cents par jour pour chaque tel prisonnier. Or, il apparaît que, dans le cas de Montréal, le gouvernement a résolu de ne pas charger les 25 cents auxquels il avait droit; de là la réduction en question. Où le gouvernement a-t-il pris l'autorisation de faire telle remise? Dans quelle loi?

L'hon. M. Wurtel dit qu'il s'attend à retirer 75 à \$150,000 par an du fonds d'emprunt municipal et d'en faire ainsi une source de revenu. Quant au cas de Montréal, il ne connaît pas les détails du règlement fait avec cette municipalité; ce n'est qu'hier qu'il a appris l'existence du contrat de règlement cité par l'hon. député de St-Hyacinthe. Je suppose, dit-il, que l'anomalie relevée dans les comptes de Montréal doit dépendre de quelques réclamations pour taxe d'eau, etc. Dans tous les cas je ne suis pas prêt à discuter la question. Du reste, le lieutenant-gouverneur en conseil a toujours le droit de faire les remises qu'il juge à propos.

L'honorable M. Marchand demande la correspondance relative aux réclamations, etc., des commerçants de foire et autres produits agricoles, sur le chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

Motion adoptée. M. Beaubien profite d'un moment de silence pour appeler l'attention de

la Chambre sur le nombre inusité des vols de cadavres dont les étudiants de Montréal sont accusés cet hiver. Il fait allusion à la manifestation qu'ils ont faite hier à la cour de police.

M. Laberge.— On devrait faire quelque chose pour prévenir le retour de pareils désordres. Par exemple, ne serait-il pas praticable de disposer, dans les hôpitaux, des corps non réclamés par les parents, en faveur des salles d'anatomie? Pour que les étudiants deviennent médecins, il leur faut apprendre l'anatomie; et comment l'étudieront-ils s'ils n'ont pas de sujets à disséquer? C'est ce besoin légitime, auquel il n'est aucunement pourvu aujourd'hui, qui est la cause des enlèvements de cadavres dont on se plaint si souvent et des scènes disgracieuses qui s'en suivent.....

On reprend ensuite le débat sur la demande de documents de l'hon. M. Marchand au sujet du renouvellement de la commission de la paix.

M. Martel dit que l'on accuse beaucoup trop les gouvernements d'injustices lorsqu'il faut faire peser la responsabilité sur des influences extérieures.

M. Casavant reproche plaisamment aux ministres d'avoir nommé trois libéraux dans son district.

M. Bernatchez constate sa propre destitution comme juge de paix, sans toutefois récriminer contre cet acte ministériel. Il n'a pas été le seul du reste; de vieux magistrats ont été destitués sans motif plausible dans son district, le maire de St-Thomas entre autres, le maire de St-François; au cap St-Ignace, un respectable vieillard, qui a été remplacé..... par qui? par celui que les tribunaux viennent de trouver coupable d'usurpation d'un siège qu'il n'avait pas le droit d'occuper: oui, M. Fortin, l'ex-député de Montmagny, est aujourd'hui juge de paix.....

Les dernières paroles de M. Bernatchez sont vivement applaudies sur plusieurs bancs de la gauche.

La Chambre s'ajourne à six heures.

LE GENERAL CHANZY.

L'armée et le parti de l'ordre ont fait une perte sérieuse, qui sera moins vivement ressentie que celle de M. Gambetta par les républicains, qui sera plus douloureuse peut-être pour les esprits sages et impartiaux. M. le général Chanzy a été trouvé mort dans son lit le 5 de ce mois, à Châlons, au siège du commandement du 6e corps, qu'exerçait l'honorable général Desvaux.

Le général Chanzy, né à Nouart (Ardennes), le 18 mars 1823, était sorti de l'école de Saint-Cyr et était général de brigade en Algérie lorsque éclata la révolution du 4 septembre. Désigné par le maréchal de MacMahon à M. Gambetta comme un de nos officiers les plus distingués, comme un de ceux dont les services pourraient être les plus utiles à la défense nationale, le gouvernement de Tours le nomma, par décret du 20 octobre général de division, et lui confia, le 2 novembre suivant, le commandement du 35e corps. Le général Chanzy, à la tête de ses troupes, prit une part brillante à la victoire de Coulmiers et à la bataille de Patay.

Après l'insuccès du général d'Aurelle de Paladines à Orléans, le général Chanzy fut appelé au commandement de la deuxième armée de la Loire. M. Gambetta le signalait alors comme "le véritable homme de guerre révélé par les événements." Nous disons plus haut comment il justifia ce bel éloge à Beaugency, Marchenoir et Origny, à Vendôme, à Montoire, jusqu'au jour où, écrasé par le nombre, il dut se rejeter derrière la Mayenne, après avoir soutenu une lutte désespérée et héroïque. En somme, on peut dire que parmi nos généraux de 1870-71, le général Chanzy est celui qui montra le plus de fermeté, de connaissance de l'art militaire, d'expérience dans le maniement d'une grande armée.

Nommé représentant des Ardennes aux élections de février 1871, le général Chanzy se prononça contre la paix de Versailles et le traité de Francfort: comme M. Gambetta, il pensait que la France devait soutenir la guerre plutôt que de supporter les conditions de paix qui lui étaient imposées par les Allemands. M. Thiers lui donna le commandement du 7e corps d'armée à Tours le 1er septembre 1872, puis le maréchal de MacMahon l'envoya en Algérie comme gouverneur-général, le 11 juin 1873. Là le général Chanzy fit preuve des plus rares capacités administratives: mais il avait le tort d'être une épée, et de faire échec aux radicaux algériens qui brûlaient d'établir dans notre colonie le régime civil.

Après la démission du maréchal de MacMahon, le général Chanzy, qui était sénateur immovible depuis 1876, quitta le gouvernement général de l'Algérie et y fut remplacé par une des incapacités les plus éclatantes du régime, M. Albert

Grévy, frère du Président de la République, celui qu'on a appelé spirituellement Monsieur.

Les gambettistes, alors déjà tout-puissants, voulaient que M. le général Chanzy fût privé de toute situation officielle. Au scrutin pour élire le successeur du maréchal de MacMahon, n'avait-il pas réuni 90 voix? Néanmoins, M. Grévy, le nouvel élu, eut le bon goût de se montrer de meilleure composition que M. Gambetta, et sur la proposition de M. de Waddington, le général Chanzy fut nommé ambassadeur à St-Petersbourg, en remplacement du général Le Flô. Dans cette haute situation, le général Chanzy sut se faire estimer et apprécier. On le tenait en grande considération à Saint-Petersbourg, et on lui témoignait à Berlin, chaque fois qu'il y passait, venant à Paris ou retournant à son poste, les plus grands égards.

À l'avènement de M. Gambetta, le général Chanzy crut devoir résigner ses fonctions diplomatiques, non par hostilité contre M. Gambetta, mais parce que M. Gambetta avait confié le ministère des cultes à M. Paul Bert, qui n'était pas encore connu alors comme chirurgien, mais qui avait fait ses preuves comme adversaire de toutes les religions. Il fut désigné alors pour le commandement du 1er corps d'armée, à Lille, qu'il occupa jusqu'au printemps dernier, époque à laquelle il fut appelé à celui de Châlons, où il vint de mourir si prématurément.

Nous rappelions tout à l'heure qu'au mois d'octobre 1870, M. Gambetta, alors ministre de la guerre, reçut à Tours une lettre qui lui était écrite de Belgique par le maréchal de MacMahon, encore alité de la blessure qu'il avait reçue à la bataille de Sedan.

Dans cette lettre, le maréchal conseillait à M. Gambetta de donner un grand commandement à M. le général Chanzy, qui avait été son chef d'état-major en Afrique, puis de placer M. le général de Galliffet à la tête des francs-tireurs.

M. le général de Galliffet étant alors prisonnier en Allemagne, le maréchal engageait M. Gambetta à faire tous les sacrifices nécessaires pour obtenir son échange.

Autre trait, qui peint sous un jour non moins vil le patriotisme éclairé du maréchal MacMahon.

C'était après l'échec du 10 Mai; le ministère présidé par le duc de Broglie avait donné sa démission, et le maréchal ne pouvait se décider à faire appeler M. Dufrère. Il aurait voulu constituer un ministère d'hommes nouveaux.

Une des personnes qu'il avait fait appeler lui dit: "Pourquoi ne chargez-vous pas le général Chanzy de composer un cabinet?"

"Non, répondit le maréchal. J'ai des raisons pour ne pas faire ce que vous me conseillez. La première, c'est que M. Chanzy est en Afrique et qu'il y est nécessaire. La seconde, c'est qu'un jour il sera la ressource de ce pays-ci, et je n'oserai pas pour moi un homme qui peut être utile à la France."

DERNIERE HEURE.—Le général Bilot a été vivement ému en apprenant la mort foudroyante du général Chanzy.

La porte que vient de faire la France est d'autant plus cruelle que, nous pouvons le dire aujourd'hui, Chanzy était désigné par M. le président de la République pour remplir, en cas de mobilisation, les fonctions suprêmes de généralissime des armées françaises.

A TRAVERS LA VILLE.

AUJOURD'HUI, 26 JANVIER.—S. Polycarpe.—Lever du soleil à 7 h. 38, coucher à 4 h. 45.  
TEMPERATURE.—Clair et froid.—Thermomètre: —12° au-dessous de 0 Fahr.  
LA JOURNÉE.—A 3 h. après-midi, Assemblée législative.

AFFAIRES MUNICIPALES.—Il y aura ce soir réunion du conseil municipal. La séance sera à 8 heures, intéressante, car on discutera le règlement autorisant la corporation à souscrire la somme de \$150,000 en faveur de la construction du chemin du lac St-Jean.

LE FLEUVE.—Depuis quelques jours, une fine couche de glace vive couvre le fleuve en face de la ville. Malheureusement, les bateaux-passeurs persistent à détruire au fur et à mesure l'œuvre de la nature. Si l'on se tenait tranquille, un pont de glace vive se formerait certainement. Comme ça serait joli, pour les étrangers surtout qui visiteront Québec à l'occasion des fêtes de la semaine prochaine!

UN PROJET ORIGINAL.—La mode de nos jours est aux voyages économiques, aux excursions à prix réduits. De même que tous les autres bienfaits de ce siècle, les moyens de locomotion rapide tendent à généraliser leur usage, à le mettre à la portée de toutes les bourses. On sait que tous les ans il part de France un grand steamer exclusivement frété pour les savants désireux d'étudier la géographie, l'histo-

re des divers pays du monde en visitant les lieux même. En Amérique, nous avons les voyages de Cooke à prix réduit; on voyage maintenant à bas prix de New-York au Brésil, visitant au passage tous les endroits d'intérêt.

Nous venons d'entendre parler d'un projet de ce genre en bonne voie d'accomplissement, ici même, à Québec. Il se fera une grande loterie de 120,000 billets de 25 cents, représentant une somme de \$30,000. Il y aura 50 bons billets sur les 120,000. Les 50 gagnants auront droit à un voyage en Europe, ou à la somme de \$200 s'ils ne veulent pas faire le voyage. Les touristes n'auront à s'occuper de rien; ils seront accompagnés d'un aumônier, d'un médecin et de guides sûrs, qui les conduiront partout. Tout sera réglé d'avance, comme un papier de musique; on visitera les églises, les monuments célèbres, on ira au théâtre, tout cela pour 25 cents. Voyons, le projet n'est-il pas assez original?

POUR WINNIPEG.—Un grand nombre d'amis de M. A. F. Banfield étaient hier soir au départ du train du chemin de fer du Nord pour lui souhaiter bon voyage. M. Banfield va se fixer à Winnipeg.

PROJET.—On prête à la compagnie canadienne d'amiante l'intention d'acheter tous les grands gisements d'amiante des Cantons de l'Est.

VETERAN.—A Fraserville, vient de mourir un autre vétérans de 1812, J. Bte Chamberland, à l'âge de 91 ans 8 mois.

EPISCOPAL.—Hier, Mgr Fabre, évêque de Montréal, et Mgr McIntyre, évêque de Charlottetown, de passage à Lévis, ont été les hôtes de M. le curé Gauvreau. Le matin, Mgr McIntyre a dit la messe de sept heures au couvent des Sœurs de Charité; Mgr Fabre a dit celle de 7 h. 30 au collège.

FROID.—D'après Vennor, ce devait être aujourd'hui, le 26, le plus grand froid de la saison. Il a partiellement raison, car le mercure est tombé d'une dizaine de degrés depuis hier.

VOL AUDACIEUX.—Il y a une couple de nuit, un vol audacieux a été commis au magasin de M. Théophile Arsenault, marchand de Lévis. Les voleurs s'introduisirent par une porte de derrière dont il brisèrent la serrure. Le lendemain matin, on trouva sur la neige derrière le magasin la caisse de M. Arsenault, ouverte, vide. La somme de \$30 qu'elle contenait avait disparu. La police a commencé les recherches de suite, mais n'a encore pu rien découvrir. On disait hier cependant que M. Arsenault avait reçu la moitié de la somme volée dans une lettre anonyme, jetée chez lui par une main inconnue.

ON DEMANDE une cuisinière, on préférera une canadienne française. On donnera de bons gages. De bonnes références seront exigées.

S'adresser à  
MME GEORGE STEWART JR.  
146, rue St-Augustin.

PERDU.—Dimanche soir, une bague en or, par les rues St-Eustache, St-Jean, St-Augustin, Richelieu, côte Ste-Geneviève, St-Vaïer.  
La personne qui la remettra à ce bureau, obligera beaucoup le propriétaire et une récompense libérale sera accordée.

Rien de moins que les incontestables bienfaits répandus sur dix mille malades ne suffiraient à maintenir la réputation dont jouit la Salsepareille d'Ayer.

C'est un composé des meilleurs végétaux combinés avec des iodures de potassium et de fer, et c'est le remède le plus efficace contre les affections scrofuleuses et mercurielles. D'une action certaine et uniforme, ce remède procure une guérison rapide et complète des Scrofules, des Ulcères, des Furoncles, des Humeurs, des Pustules, des Eruptions, des Maladies de l'Épiderme, et de toutes les éruptions provenant de l'impureté du sang. Par son action fortifiante, il soulage toujours et guérit souvent les affections du foie, la débilité et les irrégularités chez les femmes, et est un puissant restaurateur de la vitalité.

La Salsepareille d'Ayer n'a pas d'égal pour purifier le sang. Elle donne du ton au système nerveux, rétablit et préserve la santé, et ramène la vigueur et l'énergie. L'usage en est répandu depuis quarante ans, et c'est actuellement le médicament le plus précieux pour tous les états souffrants.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass., E. U., chimistes pratiques et analytiques.

En vente chez tous les Pharmaciens.

MAISON JACQUES-CARTIER.—MM H. Gagnon & Cie ont l'honneur d'informer leurs pratiques et le public en général, que les grandes améliorations qu'ils ont fait faire à leur magasin de tapis, sur la rue des Fossés, se terminent cette semaine, et qu'en conséquence, samedi le 23, ce nouveau magasin sera ouvert et l'on y trouvera un grand assortiment d'articles de goût, d'utilité

et de fantaisie pour les étrennes de Noël et du jour de l'An. Les prix et les articles seront à la portée de toutes les bourses.

Ce magasin se trouve en communication avec celui de la rue de la Couronne: ce qui en fait un des plus spacieux de St-Roch.

—Nous attirons une attention toute spéciale sur la balance de tapis et prélatins qui nous reste en mains.—Une réduction plus que libérale sera accordée aux acheteurs.

H. Gagnon & Cie  
No 58 Rue de la Couronne—120 Rue des Fossés.

NOUVEAU DEPOT DE L'ELECTEUR.— Dans le faubourg St-Jean, on pourra dorénavant se procurer l'ELECTEUR chez M. P. A. Pelletier, libraire, rue St-Jean.

Annonces nouvelles.



CORPORATION DE QUEBEC.

Bureau de l'ingénieur de la Cité.

HOTEL-DE-VILLE,

Québec, 25 Janvier 1883.

Avis public est par ces présentes donné que des soumissions cachetées endossées "soumission pour peinture" et adressées au sousigné, seront reçues d'hui à mercredi le 7 de février prochain à 4 heures p. m., pour entourer l'Intérieur de l'Hotel-de-Ville, suivant le devis que l'on peut voir à ce bureau.

Chaque soumission doit se faire sur un blanc que l'on se procurera à ce bureau et doit être signé par deux personnes solvables comme surtes pour l'exécution du contrat.

La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions. Le contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat et une copie certifiée pour l'ingénieur de la Cité.

CHS. BAILLARGE,  
Ing. de la Cité.

CARNAVAL DE QUEBEC

1883

29, 30 et 31 janvier.

Le programme des fêtes a été arrêté et le comité exécutif compte sur tout l'appui du public pour faire du carnaval un plein succès:

LUNDI, 29 janvier.—La matinée.— Grande partie de curling (bons-piel) au Pavillon des Patineurs de Québec; visite à la Citadelle, qui sera ouverte au public tous les jours du carnaval de 8 h. du matin à 5 h. p. m.

L'après-midi.—A 2 h. Inauguration des glissades sur les Glacis des fortifications; promenade en voiture aux chutes Montmorency; à la veillée, illumination de la chute à la lumière électrique et glissades sur le "Pain de sucre."

MARDI, 30.—La matinée.—Visite à un chantier de bois au lac Saint-Joseph; visite à l'Université-Laval, la jetée Louise et autres points d'intérêts dans la Cité et aux environs, y compris la collection de poissons destinée à l'Exposition de Londres; suite du grand concours de curling au Pavillon des Patineurs.

L'après-midi.—Glissades sur les Glacis; traverse du Saint-Laurent en canots ou en bateau à vapeur.

Le soir.—Courses et jeux au Pavillon des Patineurs, lancers dansé sur musique vocale par les patineurs; illumination de la Terrasse Dufferin à l'électricité.

MERCREDI, 31.—La matinée.—Combat simulé à la raquette sur les Plaines d'Abraham; conclusion du tournoi du curling.

L'après-midi.—Courses à la raquette sur le champ de la crose Thistle. A la veillée.—Partie de hockey; procession aux flambeaux autour des fortifications par tous les clubs de raquette réunis, etc.

Tous les chemins de fer arrivant à Québec se sont engagés à donner des billets simples bons pour retour durant le carnaval; quelques-uns même ont promis une réduction plus grande encore.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

R. CAMPBELL,  
E. PACAUD,  
Secrétaires.

19 janvier 1883.

THIS PAPER MAY BE FOUND ON FILE AT GEO. F. ROWELL & CO'S Newspaper Advertising Bureau (10 SPRUCE STREET), CHICAGO. PERTINENT CONTROLS MAY BE MADE FOR IT IN NEW YORK.

A vendre.

240 acres de terre, dont 40 défrichés, et 200 contenant du bon bois de commerce: un moulin à farine ayant deux paires de moulins, le tout de première classe; aussi un moulin à sole de première classe marchant en toutes saisons, mu par un pouvoir d'eau de première qualité, la Rivière Noire, à Armagh, comté de Bellechasse, à 6 milles de St-Raphael, sur la grande route. Ces moulins sont toujours employés. S'adresser à MM. Larue et Pacaud, avocats, ou à Asseline Plante, mécanicien de St-Raphael. 20 janv 2m

AVIS.

Les personnes ayant des réclamations contre leu Mag'ie d'Anjou, écuyer, en son vivant marchand de la paroisse de St Simon, comté de Rimouski, ou qui lui sont dettées, sont averties d'avoir à produire leurs comptes ou de payer leurs dettes sous le plus court délai, entre les mains de Dame Flora Damour, son épouse, à St Simon susdit, ou de Joseph d'Anjou écuyer, marchand, de St Fabien, ses exécuteurs testamentaires. St Simon, 20 janvier 1883. J. B. MARTIN, N. P. 22 janv

Marchandises Nouvelles.

F. X. LEPAGE MARCHAND

53, rue de la Couronne, St. Roch. Invite spécialement le public et es amis de la ville et de la campagne et tous les acheteurs de marchandises sèches à venir visiter son magasin et son magnifique assortiment de Tweeds canadiens, anglais et écossais, calesmir noir, président, moscou et drap de castor, ainsi que ratines noires et de couleurs. Convertes, flanelles, shawls en laine, cachemires, cobourg, paramata, mérinos noirs et de couleur. Articles de deuil, spécialité de la maison. Indiennes et cotons, shirtings, wineceys, étoffes à robes, fleurs, dentelles, etc., etc. Pour les voyageurs: Valises et portemanteaux. Aussi:—Peaux et casques en cremer, blouses en astrakan et buckram, etc. Allez donc chez F. X. LEPAGE. Rue de la Couronne, No. 53, St. Roch Québec. 23 oct

ON DEMANDE

UN COMMISS VENDEUR de première classe pour une maison de marchandises sèches en gros. Les applicants devront dire où ils sont actuellement employés et mentionner les références qu'ils peuvent fournir. Adressez ' Marchandises Sèches ', à ce bureau. 25 janv 3f

A louer

A Berthier en bas.

Ce magnifique poste de commerce autrefois occupé par O. Carbonneau avec grande maison, magasin, hangar, remise, écuries, etc., superbe jardin. Situé près de l'église et au coin de la route du qual. S'adresser sur les lieux, à J. B. TALBOT, FILS, Pilote. 22 janv

A vendre ou à louer.

A Fraserville, Témiscouata.

Un magnifique magasin, maison privée bien finie, hangars, écurie, remises et autres dépendances à Fraserville, Rivière du Loup en bas, maintenant occupé par F. M. Paquet, près le bureau de Poste et à l'encolure des rues Bellevue et Côte Commerciale. Le poste est certainement un des meilleurs et à la proximité de tout. Le terrain est spacieux. Le tout est en bon ordre. Le magasin peut être loué séparément. Pour de plus amples informations s'adresser à F. M. PAQUET, Fraserville, Co. Témiscouata. 20 janv. 1m

A VENDRE

Une belle maison en bois à un étage, avec galerie, située dans le plus beau site du village Stadacona. S'adresser sur les lieux ou à L. BLOUIN marchand de bois, coin des rues St. Valier et St. Ours. 12 janv 1m

LECONS PRIVEES

Un jeune homme prendrait quelques élèves pour le soifège, à domicile ou chez lui au gré des élèves. Donnera aussi leçons de grammaire ou autres, préparatoires au cours classique. S'adresser ou No 38, coin St. Jean et St. Eastache, après 7 heures du soir. 18 janvier 1m



POUR LES ROGNONS, LE FOIE et les Organes Urinaires LE MEILLEUR PURIFICATEUR DU SANG

Il n'y a qu'un moyen de guérir toute maladie, et il consiste à en faire disparaître la cause, quelle qu'elle soit. Les grandes autorités médicales du jour déclarent que presque toutes les maladies proviennent d'un dérangement des rognons ou du foie. Restaurer ces organes, c'est le seul moyen de recouvrer la santé. C'est sur ce point que le WARNER'S SAFE CURE s'est fait une réputation. Il agit directement sur les rognons et sur le foie; en rétablissant ces organes, il chasse la maladie du système entier. Il est sans égal pour tous désordres des rognons, du foie et des organes urinaires; pour toutes les maladies des femmes; pour la malaria et les affections physiques en général. Gare aux imposteurs, aux contrefaçons et aux déceptions qu'on prétend aussi efficaces que ce remède. Pour la diabète, demandez le WARNER'S SAFE DIABETES CURE. En vente dans toutes pharmacies.

H. H. Warner & Co.

Toronto, (Ont.), Rochester, (N. Y.), Londres, (Angl.) 16 janvier—la.

UNE BONNE AFFAIRE Pour le public et les marchands de la campagne.

L. PARADIS MARCHAND

114, RUE ST. JOSEPH, 114

A l'honneur de prévenir le public en général et la ville et de la campagne qu'ayant l'intention de se retirer du commerce de marchandises sèches, il vendra tout son fonds, soit en GROS ou en détail, à une grande réduction. Tous les effets sont marqués et seront vendus à des prix qui satisferont les acheteurs.

J'espère que tous ceux qui ont besoin de marchandises voudront bien profiter de la chance très rare de pouvoir acheter de bons effets bien au dessous de la valeur. Venez voir, avant ou après avoir vu ailleurs.

LIBRAIRIE ST-JEAN-BAPTISTE

170 rue et faubourg St-Jean 170

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public tant de la campagne que de la ville, qu'il vient d'ouvrir une librairie sous le patronage de St Jean Baptiste, au poste ci-dessus mentionné.

Le soussigné ose espérer que le public voudra bien lui accorder une petite part de son patronage avec l'assurance qu'il sera servi à sa plus grande satisfaction.

Livres de prières assortis, d'histoire, de littérature, Albums, objets de fantaisie, encricers, plumes, papiers, enveloppes, encre, etc. Cartes, chronos avec motifs appropriés aux fêtes de Noël et du Jour de l'An, jouets, etc., etc. Le tout à des prix très modérés. Une visite est respectueusement sollicitée. P. A. PELLETIER Libraire. 13 déc

EMPLOI DEMANDE

Un jeune homme désirerait avoir un emploi comme commis de barre, apprenti photographe ou autre. Il pourra fournir de bonnes recommandations. Les conditions devront être adressées à REYNALD FOURNIER, St Euzène, comté de l'Isle. P. S.—Il s'engagera aussi chez les marchands de la campagne. 11 Janv 1m

Chemin de Fer de Quebec au Lac St. Jean.

Des soumissions cachetées seront reçues d'ici à MARDI, 30 JANVIER 1883 à MIDI, pour les travaux de débarras, nivellement, maçonnerie, pose de lisses, ballast et autres, requis sur les sections suivantes de ce chemin de fer, savoir: Sur contrat No 4.—De la station No 2220, à proximité du Lac Simon, à la station No 3276, près de la rivière Batiscan distance d'environ 20 milles.

—ET—

Sur contrat No 5.—De la station No 3276, près de la rivière Batiscan, à la station No 4332, à dix milles environ au delà au nord du pied de l'île du Lac Edouard, distance d'à peu près 20 milles.

On se procurera les spécifications, formules de soumissions et désignations de quantités approximatives, sur application au bureau de la compagnie, Commercial Chambers, le et après le 10 courant.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt en argent, ou d'un cheque accepté, de mille dollars.

On exige du contracteur qu'il paie les travaux déjà exécutés sur ces sections, aux prix spécifiés dans sa soumission.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse soumission.

(Par ordre)

J. G. SCOTT, Secrétaire.

3 janvier 1883 1m

AVIS PUBLIC

Est donné par les présentes que le Lord Evêque de Québec demandera à la législature de la province de Québec à sa prochaine session un acte l'autorisant à vendre la propriété de l'École Nationale, située dans la cité de Québec. 23 déc 1m

COTONNADES et TOILES

Nous venons de recevoir et ouvrir un grand assortiment de marchandises d'étoffe directement des meilleurs manufactures britanniques; marchandises qui, comme valeur et durée ne peuvent être surpassées.

Cotons blancs (shirtings) de toutes sortes.

Calicots blancs, forts et autres, Cotons croisés ou unis pour draps de lit,

Cotons à Oreillers, Couvrepieds, Toiles pour draps de lits et aussi pour oreillers,

Serviettes et Toiles à Serviettes, Toiles et Serviettes de Table,

Toiles Irlandaises, Toiles ouvrees, Toiles de foin, Hollandaises, etc.,

Mousselines de toutes sortes, piquées, etc.,

Flanelles et Couvertes blanches et de couleur; ce qu'il y a de mieux.

GLOVER FRY & Cie.

Marchandises de Luxe

Satins noirs et de couleurs, Grenadines, Soies brochées, Velours à Robes, Rubans, Frilles, Gants, Plumes, Fleurs, Coiffes Dentelle de fil, Fichus, Eventails, et une grande variété de bas de soie ou soie et fil, couleurs brillantes pour soirées.

GLOVER. FRY & CIE. 13 déc

L'ÆTNA COMPAGNIE D'ASSURANCESUR LA VIE

Son actif est si productif et elle est si prudente dans le choix de ses risques que l'intérêt de son argent seul paie plus que ses pertes par la mortalité, ce qui est démontré par les chiffres suivants: Intérêt en 1876 et 1877.....\$3,156,737.18 Mortalité en 1876 et 1877.....2,848,421.35

Laisser en mains.....\$808,415.83 Intérêt en 1878 et 1879.....\$3,474,675.37 Mortalité en 1878 et 1879.....4,497,796.00

Laisser en mains.....\$1,006,679.31

Progress durant les 15 années précédentes 1868.....\$7,538,612.35 1876.....\$2,657,608.56 1869.....10,394,512.23 1877.....23,092,831.32 1870.....18,284,594.21 1878.....24,141,775.70 1871.....15,140,656.11 1879.....25,120,044.24 1872.....16,619,786.24 1880.....25,036,195.41 1873.....1,077,544.06 1881.....26,434,449.89 1874.....19,424,415.88 1882.....26,434,449.89

Janvier 1er 1882.....\$27,055,384.76 L'ÆTNA assure aux taux les plus réduits sur la vie et sur le système de dotation, c'est-à-dire que l'assuré peut retirer son argent dans 10, 15 ou 20 ans.

JOS. GRONDIN, Agent.

Solliciteurs: P. JOUIDON, C. GUAY, Bureau No 51, rue St. Pierre, Basse-Ville, 13 déc 3m

MACK'S MAGNETIC MEDICINE.



Aliment nutritif du cerveau et des nerfs. Est un remède sûr, prompt, et efficace pour affections nerveuses, dans toutes leurs phases, faiblesse de mémoire, impuissance du cerveau, prostration sexuelle, pertes nocturnes, spermatorrhée, faiblesse séminale, et impotence générale. Elle répare le système nerveux, rajoute à l'intelligence, renforce le cerveau affaibli et rend une vigueur surprenante aux organes généraux épuisés. L'expérience de milliers de personnes prouve que c'est un remède inestimable. La médecine est agréable au goût, et chaque boîte contient assez de médicament pour deux semaines, et c'est la meilleure et la plus économique médecine.

Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons envoyer gratuitement par la poste à n'importe quelle adresse.

LA MEDECINE MAGNETIQUE DEMACK est vendue par les pharmaciens pour \$6 cents la boîte, ou 12 boîtes pour \$5, ou bien sera envoyée franco par la poste, sur réception du montant, en s'adressant

MACK'S MAGNETIC MEDICINE CO., Windsor, Ont., Canada

Vendu à Québec par J. J. VELDON, 122, St. Joseph E. LAROCHE & Cie., Vis-à-vis le bureau de Poste 19 déc

AVENDRE OU A LOUER

Ce magnifique poste d'affaires, No 87, St. Pierre, et 41, rue Saut au Matelot, maintenant occupé par D. Lortie, écuyer. Pour les informations, s'adresse à la Société de Prêts et placements de Québec, 14, rue St. Jacques.

Charbon à vendre

De toutes qualités, en aucune quantité, pour la convenance des acheteurs, et au plus bas prix. GEDEON GAGNON, 119, rue St Pierre. 1er mal

LARUE ET PACAUD

AVOCATS BUREAU DE 'L'ELECTEUR', Basse-Ville, Québec.

ACHILLE LARUE } ERNEST PACAUD ex-M. P } ex-Notaires Suivent les cours de Québec, Beauce, Montmagny et Bellechasse: Québec, 25 juillet 1882.

A VENDRE

Sur la rue Lachepetière, en face du Bon Pasteur et dans un joli petit jardin, une maison de brique blanche contenant dix chambres, bain, cave et grenier. S'adresser à PAMPHILE LEMAY Québec, 30 décembre 882 1m.

FEUILLETON DE L'ELECTEUR

No 22 LA

FILLE DU MEURTRIER

DEUXIEME PARTIE.

IX.—HABIT VERT ET PLUMES DE COQ

—Monsieur André, répondit l'enfant, c'est un général autrichien comme il y en a dans les pièces de batailles au Cirque du boulevard du Temple, avec un habit vert tout galonné en or, des grosses épaulettes, une belle épée et un chapeau à plumes. —Un général autrichien !... répéta de Villers. —Il ne me l'a pas dit, mais je l'ai bien vu tout de suite. —Et, pourquoi diable viens-tu me parler de ce général ? —Parce qu'il veut voir absolument un monsieur qui se trouve à ce qu'il paraît dans les chantiers..... il prétend qu'il vient de chez ce monsieur, avec une lettre

très-pressée qu'on lui a dit qu'il était ici, et que d'ailleurs sa voiture est à la porte et qu'il la reconnaît parfaitement..... Le général est venu en cabriolet..... le monsieur qu'il cherche s'appelle Mautgeron, ou Mouneron... enfin un nom dans ces couleurs-là.

—Mais.....s'écria de Villers, ce doit être vous, monsieur Maugiron.

—Maugiron..... dit vivement le gamin..... oui.. oui..... c'est bien ça.....faut-il amener le général ?

—Y comprenez vous quelque chose ?.....demanda André l... Maugiron se mit à rire aux éclats.

—Je comprends parfaitement ! répliqua-t-il le général autrichien est tout simplement un domestique en costume de chasseur !... Amène-le, bonhomme, si toutefois M. de Villers veut bien le permettre.

—Certes !..... fit André en s'inclinant.

Papillon s'éloigna à toutes jambes, et revint bientôt, suivi d'un immense laquais formidablement empanaché.

Les chasseurs, aujourd'hui, sont passés de mode, et l'on ne voit

plus flotter leurs plumes de coq au-dessus des calèches, des landeaux et des berlines qui prennent la file dans l'Avenue de l'Impératrice et sur la rive gauche du lac, au bois de Boulogne, mais, en 1854, il existait encore quelques échantillons de l'espèce.

—Ah ! c'est vous, Lorrain !... dit Maugiron, par quel hasard venez-vous me relancer jusqu'ici ?

—Je suis chargé d'une lettre de mon maître pour monsieur..... répondit le chasseur, et M. le vicomte m'ayant averti que c'était très pressé, et qu'il fallait remettre cette lettre en mains propres, je suis venu ici d'après les indications du valet de chambre de monsieur

— Cette lettre ?

—La voici.

—Y a-t-il une réponse ?.....

—Je l'ignore..... Monsieur verra après avoir lu.....

L'enveloppe était large. Un large cachet de cire rouge, amplement armorié, en scellait les plis.

Maugiron brisa le cachet, déchira l'enveloppe et déploya une feuille de papier carrée, épaisse comme du parchemin.

—Je n'ai pas de réponse écrite à vous donner..... fit-il après

avoir parcouru des yeux les quelques lignes tracées sur ce papier; dites à M. le vicomte que je trouve son idée excellente, que j'y applaudis des deux mains, et qu'il peut compter absolument sur moi.....

—Pas autre chose, monsieur.

—Non, pas autre chose.

—Le chasseur saba et sortit.

Maugiron se tourna vers André et

—Oner monsieur de Villers, lui dit-il, vous étonnerais-je beaucoup en vous apprenant que, dans le message qui m'arrive si fort à l'improviste, il est question de vous ?

—De moi !.....s'écria le caissier stupéfait.

—Mon Dieu ! oui..... Cette lettre est d'un de mes excellents amis, le vicomte de Montaigle, mon collègue au conseil d'administration de la société de Colonisation de la banlieue.

—Ah ! murmura André, dont la respiration s'arrêta, tant son émotion fut vive.

—J'ai parlé de vous au vicomte de Montaigle.....reprit Maugiron, je lui en ai parlé de plusieurs reprises et dans des termes que je vous laisse à deviner..... Je lui ai dit et répété que je lui demandais, comme un service

personnel, d'user de toute son influence auprès de nos autres collègues pour obtenir l'emploi que je désire si vivement voir occuper..... C'est à cela que répond le vicomte.....

—Et, balbutia M. de Villers, que répond-il ?.....

—Lisez.....

En même temps Maugiron présentait au caissier la lettre déployée.

X.—L'INVITATION

André prit la feuille de papier velin qui portait en relief à son sommet des armoiries semblables à celles du cachet de cire rouge, et il lut d'un oeil ébahi les lignes suivantes, tracées d'une écriture longue et aristocratique :

— Tu m'as si souvent et si chaudement parlé, mon cher ami, de ton jeune protégé, M. de Villers, que j'ai fini par m'intéresser à lui presque aussi vivement que toi-même.....

— La place de secrétaire général de notre compagnie, tu le sais, mettra nécessairement son titulaire en contact incessant avec les personnages les plus distingués : il est donc indispensable d'être tout à fait homme de

AVIS

E. J. ANGERS

NOTAIRE

Agent d'affaires et d'immeubles
12, rue St. Pierre, B. V.
S'occupe des transactions, ventes, achats, loyers d'immeubles.



QUINA LA ROCHE
ELIXIR VINEUX
Phosphaté

Recommandé aux Femmes enceintes et aux Nourrices; facilite le Sevrage, la Dentition et la Croissance des Enfants.

PARIS, 22 & 19 rue Drouot.

Seul dépôt chez M. Brassard, Professeur Botanique, diplômé, rue St Joseph, No. 25, St Roch, Québec.

C. de F. Quebec et Lac St. Jean

Trains de fret et de passagers, tous les jours, dimanche excepté, aux heures suivantes:

DEPART DE QUEREQ, gare du Palais.

4 00 P.M.—Train-poste pour St. Raymond, arrivée à 6.30 p.m.

DEPART DE ST. RAYMOND.

6 20 a.m.—Train-poste pour Québec, arrivée à 8.50 a.m.

Touchant à Petite-Rivière, Ancienne-Lorette, St. Ambroise, Valcartier, St. Gabriel, Ste Catherine, Lac St Joseph, Lac Sargent et Bourg-Louis.

Les trains marchent sur l'heure de Montréal.

Les trains coincident à St. Ambroise avec la diligence de Lorette (village indien), à la station Valcartier avec la diligence du village Valcartier, et au lac St Joseph avec le bateau St Joseph qui touche à tous les ports de ce beau lac.

Billets de retour à moitié prix pour le samedi.

LEVE & ALDEN, J. G. SCOTT, Agents des billets. Sec. et Gérant.

Commercial Chambers.

15 nov 1882

L'établissement de Tailleur par excellence.

Les messieurs trouveront toujours chez nous l'assortiment le plus varié le plus considérable de la ville, consistant en Tweeds Anglais et Ecosseis, Etoffes Françaises Serges, Cheviots, etc. Aussi, Chemises blanches et autres, Faux-cols et Manchettes, Foulards et Cravates, Liège de dessous, Sacs de voyage, Valises, etc. etc. etc.

J. G. BURTON
successeur de BURTON & CLEMENT
Marchand - Tailleur
ET FOURNISSEUR
47, RUE BUADE
HAUTE-VILLE, QUE.

Tout l'ouvrage confié à nos soins est exécuté sous notre propre direction, et nous n'y employons que des ouvriers de 1re classe.
LES Dernières Nouveautés DE LA SAISON
Toujours en mains.

23 sept 8m

POUR LES FETES

Vous trouverez chez

RENAUD & CIE

Un magasin de vins, liqueurs, etc.
CHAMPAGNE, etc.
L'APERÇU, etc.

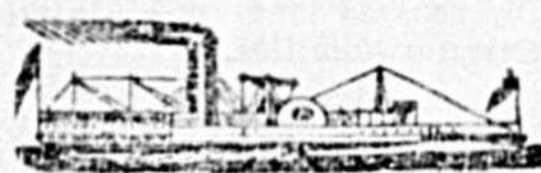
BOUILLERIE

Non seulement nous avons un large assortiment de vins, liqueurs, etc., en verre et en métal, mais nous vendons à

GRANDE REDUCTION.

RENAUD & CIE

24, rue St. Paul.



TRAVERSE DU GRAND TRONC

A partir du 2 DECEMBRE. Inclusive, le bateau-traversier quittera

Table with columns for QUEBEC and LEVIS, listing train times and destinations.

Si le temps et l'état du fleuve le permettent.

Traverses intermédiaires pour le fret. 2 déc 1882

Henri C. Bossé & Cie

AGENTS GENERAUX D'ASSURANCE ET COURTIERS DE CHANGE.

Agents pour la

Citizens Insurance Co.

118, rue St. Pierre, Québec.

14 juil. 1882 lan

A VENDRE

Une jolie maison appartenant autrefois à J. B. Plamondon, etc., et située à environ 4 milles de la cité, avec un splendide lot de terre d'environ dix arpents. S'adresser à

C. J. L. LAFRANCE, Bureau du Trésorier de la Cité.

13 sept

GEORGE BELLERIVE, AVOCAT

139, rue St. Pierre, Victoria Chambers.

13 sept 8m

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des malles

CANADIENNES et des ETATS-UNIS

1882 Arrangements d'Hiver 1883

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Table listing ship names, tonnages, and commanders for the Allan Line.

Les vapeurs du service

DE LA MALLE DE LIVERPOOL

Partent de LIVERPOOL, et aqne JEUDI, et de HALIFAX chaque SAMEDI, arrêtant à LOUGH FOYLE pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui vont en Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent et de Liverpool pour Portland toutes les deuxièmes samedis, en venant de la Grande-Bretagne, doivent être expédiés

DE HALIFAX.

Table listing ship names and departure times from Halifax.

Prix du passage de Québec via Halifax

Table listing prices for different cabin classes.

Prix du passage de Montréal via Portland.

Table listing prices for different cabin classes.

LIGNE DE GLASGOW

Durant la saison de navigation d'hiver, un steamer sera expédié chaque semaine de Glasgow pour Portland ou Boston (via Halifax s'il est nécessaire), et chaque semaine de Boston pour Portland à Glasgow directement, comme suit:

DE BOSTON

Table listing ship names and departure times from Boston.

DE PORTLAND

Table listing ship names and departure times from Portland.

Les connaissements sont accordés à Liverpool et à Glasgow, et à tous ports du continent pour tous les points du Canada et des Etats-Unis, et de tout port au Canada et aux Etats Unis, pour Liverpool et Glasgow.

ALLANS, RAE & CIE. Agents

13 déc



E. JACOT

IMPORTATEUR DE MONTRES

ET DE

BIJOUTERIES.

Desire attirer l'attention de l'honorable client sur les nouveautés qu'il vient de recevoir dans ce genre de commerce.

M. JACOT vient de recevoir ce qu'il y a de plus nouveau en montres d'or et d'argent (grand choix) parures (sets) chaînes et chaînons, croix, lockets, cachets, épinglettes, pendants d'oreilles, anneaux, bagues, bijoux en noir, boutons, etc. etc., horloges, argenteries, lunettes, pince-nez, etc., etc.

Afin de donner une chance à tout le monde nous avons marqué les effets achetés les années précédentes à une GRANDE REDUCTION, et nous avons adopté le NOUVEAU SYSTEME en affaires.

Quick sales and small profits.

E. JACOT,

11, rue St Joseph, St Roch, Québec.

Québec, 17 mai 1881

Une lacune remplie.

MAX. D. MAJOR, facteur d'orgues d'expérience, accordeur et réparateur de pianos et d'harmoniums, désire attirer l'attention du public sur ce qui suit.

Ayant dernièrement ouvert un atelier de première classe, et ayant fait l'acquisition d'un assortiment complet de matériaux de première classe, je suis en état de faire les réparations les plus difficiles aux pianos et orgues, tel que changer entièrement le sommier, et renouveler l'action d'un piano ou remplacer par de bonnes les parties détectées d'un orgue ou d'un harmonium; en un mot, d'un vieux instrument en faire un neuf. Le public est invité à venir examiner les échantillons de mon ouvrage au magasin de MM. Bernard & Allaire, 6, rue de la Fabrique, où toutes commandes pourront être laissées.

MAX. D. MAJOR,

PIANOS ! PIANOS !

Nous venons de recevoir un grand assortiment des célèbres pianos suivants: KNABE & CO., STEINWAY, CHICKERING, WEBER New-York, TEVENSAN & Co., NEWCOMBE & Co., HEINTMAN & Co, et WEBER & Co.

—et aussi—

KRANICH & BACH, et MCCANNON

HARMONIUMS

W. DOHERTY & CO., BELL, SONS & CO., KILGOUR & GAGE, et DOMINION ORGAN CO.

—Grand choix de—

Violons Italiens, Allemands et Américains. Accordéons et Concertinas, Français et Allemands. Instruments de Bandes, Orguinettes, Autoharpes, etc. Musique en feuilles à moitié prix.

Machines à Coudre

En gros et en détail.

Williams, Singers, Domestic, New York, New Williams, Wilson Oscillating Shuttles, Chicago, etc., etc.

Bernard & Allaire.

Editeurs de Musique.

No 6 Rue la Fabrique.

Québec

13 déc



CHEMIN DE FER Quebec Central.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

A PARTIR DE

LUNDI, LE 11 DECEMBRE 1882.

Les convs circuleront comme suit:

Table listing train routes and departure times for the Quebec Central Railway.

Les convois marchent sur le temps de Montréal.

Le QUEBEC CENTRAL est seul chemin de fer qui conduise aux célèbres mines d'or de la Chaudière, et son raccourciement à Sherbrooke avec le Grand-Tronc et les lignes du Passumpsic en fait le chemin le plus direct qu'il y ait entre Québec et Boston et toutes gares de la Nouvelle-Angleterre.

Bureau général des billets, en face de l'hôtel St. Louis. 15 déc.

TESSIER ET POULIOT

AVOCATS.

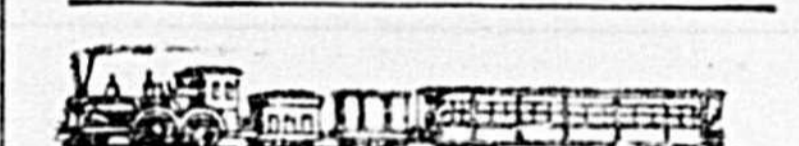
(Ancien bureau de la société Suzor et Tessier)

No. 15, rue Buade, Québec.

Jules Tessier, LL.B.

Alphonse Pouliot, A.R. L.L.L.

18 aout



CHEMIN DE FER DU NORD

A PARTIR DE

LUNDI, 25 SEPTEMBRE 1882.

Les trains circuleront comme suit:

Table listing train routes and departure times for the Chemin de Fer du Nord.

Tous les Trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Doré la nuit.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures p. m.

Les trains circulent d'après l'heure de Montréal et quittent la Gare de Mile-End "dix minutes plus tard" qu'à Hochelaga.

En connection avec le Chemin de Fer du Pacifique Canadien pour Ottawa.

BUREAU GENERAL, QUEBEC.

BUREAUX DES BILLETS

3, Place d'Armes, } Montréal.

2, rue St. Jacques, } Montréal.

En face de l'Hotel St. Louis, Québec.

Chemin de fer du Pacifique Canadien, Ottawa

A. DAVIS,

7 nov 1882

monde pour occuper cette place

"M. de Villers remplit parfaitement cette condition; tu me l'as dit et je m'en rapporte à toi, car je te connais bon juge en ces matières; mais il importe de faire partager cette conviction à nos collègues, et voici ce que j'ai trouvé de mieux pour arriver vite et à coup sûr à ce résultat...."

"MM de Ribeaucourt et de Grandval jouissent d'une influence considérable sur le conseil d'administration...."

"Je viens de les inviter à souper ce soir aux Frères-Provençaux. Ils ont accepté."

"Viens te joindre à nous et amène avec toi M. de Villers; tu le présenteras à ces messieurs et ils pourront se former à son égard une opinion immédiate... Si cette opinion est favorable, et je ne doute pas qu'elle le soit, nous pourrout, je crois, chanter victoire à l'avance, et nous regarder comme maîtres de la situation sans risquer de vendre la peau de l'ours...."

"A ce soir donc, cher ami. Je te serre les mains, et suis tout à toi."

"Vie GONTRAN DE MONTAIGLE."

"Post scriptum. Rendez-vous est aux Frères Provençaux, petit salon numéro 6, à dix heures très-précises. Je te recommande l'exactitude."

"—Eh bien, cher monsieur de Villers, que dites-vous de cela? demanda Maugiron, quand il vit que le caissier avait acheté sa lecture."

"— Vos bontés pour moi sont grandes! s'écria André; toute une vie de reconnaissance ne saurait les payer."

Maugiron sourit.

"— Pas d'exagération, je vous en prie, mon jeune ami!.... répliqua-t-il, ce que je fais est la chose du monde la plus simple. J'agis pour moi, d'ailleurs, au moins autant que pour vous.... Mes rapports avec le secrétaire général de notre compagnie doivent être continuel.... Il est tout naturel, vous le comprenez, que désire avoir un secrétaire qui me plaise.... Je n'agis pas en homme dévoué.... j'agis en égoïste.... Voyons, suis-je dans le vrai, oui ou non!...."

"— Je conviendrais de tout ce dont il vous plaira que je convienne, monsieur.... répondit André en souriant. Mais je n'en conserverai pas moins mon opinion per-

sonnelle sur le service que vous me rendez, et sur la manière dont vous me le rendez, qui en centuple le prix!.."

"— Quelle tête exaltée!.... s'écria Maugiron."

"— La reconnaissance n'est pas de l'exaltation!...."

"— Vous voulez avoir le dernier mot.... soit!.. Mais trêve sur ce sujet.... Vous êtes des nôtres ce soir, c'est convenu...."

"— Certes, je n'aurai pas la folie de refuser une invitation d'où dépend mon avenir.... Mais une chose m'inquiète un peu.... m'inquiète même beaucoup.... je ne puis vous le cacher...."

"— Quelle est cette chose? !...."

"— Vous avez promis à ces messieurs un homme du monde.... ce sont les expressions de la lettre du vicomte de Montaigle...."

"— Eh bien? !...."

"— Eh bien, je ne suis nullement dans les conditions du programme.... je ne m'illusionne pas à cet égard.... Ces messieurs ne verront en moi, et avec raison, qu'un employé modeste, complètement dépourvu de ces formes brillantes sur lesquelles votre affirmation leur donne le droit de compter."

"— Il est bon d'être modeste,

cher monsieur André, répliqua vivement Maugiron.... mais il ne faut pas l'être trop...."

"Vous avez une distinction naturelle irréprochable et des manières parfaites dans leur simplicité.... Ne redoutez donc en aucune façon le résultat de l'épreuve, car je connais beaucoup de gens du monde, du meilleur monde, du plus grand non, qui seraient bien heureux de vous ressembler."

"— Ainsi donc véritablement, selon vous, je puis avoir confiance? !...."

"— Confiance absolue.... je réponds de la réussite."

"— Je veux vous croire...."

"— Et vous faites bien!... Je vous recommande seulement un peu d'élégance dans votre toilette...."

"— Ma garde-robe n'est pas riche!...."

"— Habit et pantalon noirs, gilet blanc, gants paille.... Vous avez cela, que diable!.... on vous pouvez vous le procurer d'ici à ce soir.... Soyez à dix heures précises aux Frères Provençaux.... demandez si je suis arrivé.... si on vous répond négativement, attendez quelques minutes, mon retard sera court.... Si la réponse est affirmative, faites-moi passer votre

carte... je descendrai vous prendre à l'instant pour vous épargner l'ennui de vous présenter vous-même...."

"— Je ne vous remercie plus... je n'en finirais pas...."

"— Vous me remercieriez une fois pour toutes, après le succès.... Au revoir, cher monsieur André.... à ce soir...."

Maugiron quitta le chantier et remonta dans sa voiture qui l'emporta rapidement.

Le caissier, resté seul, fit appeler le contre-maître.

Pierre arriva la tête basse, l'air embarrassé. Il n'osait pas lever les yeux sur monsieur de Villers.

"— En vérité, s'écria ce dernier, j'avais peine à croire tout à l'heure le récit qu'on me faisait de votre étrange conduite!.... Est-il bien possible qu'après notre entretien de ce matin, vous, à qui je croyais de l'affection pour moi, vous vous soyez livrés sans raison, sans prétexte, à de telles menaces, à de telles violences vis-à-vis d'un homme que je considère comme mon protecteur et comme mon ami!"

A continuer.